









AVIS DE COURSE

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL VOILE LÉGÈRE

Saison 2021/2022

PROGRAMME

Dimanche 03 Octobre 2021: PORT-CAMARGUE (SNGRPC) Tous supports

Dimanche 7 Novembre 2021: BALARUC Tous supports

Dimanche 21 Novembre 2021: Lieu à déterminer Tous supports

Dimanche 10 Avril 2022 : Lieu à déterminer Tous supports

Dimanche 15 Mai 2022: Lieu à déterminer Tous supports

Dimanche 12 Juin 2022: Finale Lieu à déterminer Tous supports

Admission des coureurs	Les coureurs devront être munis de leur licence « mention compétition » de l'année en	
	cours, ainsi que d'une autorisation parentale pour les mineurs, remplie par les parents .	
	L'autorisation parentale sur la fiche d'inscription ne sera remplie qu'une fois et pour toutes	
	les étapes de la saison.	
	Les entraineurs centralisent les licences, les fiches et les frais d'inscription à chaque	
	rencontre.	
Epreuve régie par	Les règles de course à la voile (RCV 2017-2020 - RCV 2021-2024)	
	Les prescriptions fédérales	
	Les Règles d'Introduction à la régate (RIR) Voir site CDV 34	
	Le présent avis de course	
	Le règlement du Challenge Départemental Voile légère 2021-2022	
Frais d'inscription à l'épreuve	Pour toutes catégories : 7 € par coureur et par étape (15 euros si non préinscrits).	
	Le formulaire de pré-inscription doit être adressé par les entraîneurs à chaque club	
	organisateur au plus tard le mercredi précédent la rencontre.	
Programme de la journée d'une	9h00 : ouverture des inscriptions	10h30 : ouverture de l'émargement
<u>étape</u>	9h45 : clôture des inscriptions :	10h40 : clôture de l'émargement
	10h00 : briefing organisation	11h00: 1 ère mise à disposition
	10h15 : briefing coureurs	17h00 : remise des prix
Classements en flotte et par	Voir règlement du CDV34	
<u>catégories</u>		
Classes admises à courir	Optimist, planche à voile, catamaran, support handi-valide	
Nombre de courses minimum	Voir règlement du CDV34	